

Otterburn Park se dote d'une politique pour encadrer les demandes citoyennes en sécurité routière et mobilité active

Otterburn Park, le 30 juin 2025 – Soucieuse de répondre efficacement et équitablement aux préoccupations citoyennes en matière de sécurité routière, la Ville d'Otterburn Park a adopté, lors de la séance du conseil municipal du 16 juin dernier, une nouvelle politique encadrant le traitement des demandes d'interventions en sécurité routière et mobilité active.

Ce document stratégique s'inscrit dans les objectifs de la planification stratégique 2025-2030, qui visent à améliorer la connectivité entre les quartiers, favoriser les déplacements actifs et assurer un cadre sécuritaire pour tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

La politique propose une démarche claire, structurée et transparente pour le dépôt, l'analyse et le suivi des demandes citoyennes. Elle précise notamment :

- Les étapes à suivre pour faire une demande ;
- Les critères d'analyse objectifs ;
- L'importance de l'acceptabilité sociale ;
- Les responsabilités de chacune des parties prenantes.

« Nos citoyens ont à cœur la sécurité dans leur milieu de vie. En adoptant cette politique, nous posons un geste concret pour encadrer et prioriser les interventions tout en favorisant un dialogue constructif avec la population. Il s'agit d'un pas important vers une ville plus sécuritaire, plus accessible et plus conviviale », a déclaré la mairesse, Mélanie Villeneuve.

Cette nouvelle politique prévoit également une reddition de comptes rigoureuse à chaque étape du processus et s'appuie sur les meilleures pratiques en matière de mobilité durable et de sécurité urbaine. Les citoyens sont dès maintenant invités à consulter la politique complète sur le site Internet de la Ville (OPARK.CA) et à utiliser le formulaire officiel pour toute nouvelle demande.